

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 février 2020

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 10914

présenté par

Mme Firmin Le Bodo, M. Benoit, Mme Auconie, Mme de La Raudière, Mme Descamps,
M. Dunoyer, M. Gomès, M. Herth, M. Lagarde, M. Ledoux, Mme Lemoine, Mme Magnier,
M. Morel-À-L'Huissier, M. Naegelen, Mme Sage, Mme Sanquer, M. Vercamer et M. Zumkeller

ARTICLE PREMIER

À la seconde phrase de l'alinéa 9, après le mot :

« retraite »

insérer les mots :

« auquel le Parlement est associé »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à préciser l'association du Parlement au pilotage du système universel de retraite.